

Compte rendu du 10 septembre 2021

Présents : Mrs Philippe GROSBOIS, Morgan GIROUARD, Luc BALU, Kevin CHEVALLIER, Arnaud FOUGERAY, Guillaume ELLEBOODE et Mmes Véronique BONNET, Mylène MOREAU, Clémence PLOUZEAU.

Excusés : Mme Aline PLOUZEAU et M. Audric BERTHET

Secrétaire de séance : Mme Clémence PLOUZEAU

Ouverture de séance à 19 h 15 par M. Philippe GROSBOIS, 1^{er} adjoint du maire.

Nous félicitons Madame Aline PLOUZEAU et souhaitons la bienvenue à Aubin.

Nous rajoutons à l'ordre du jour : demande de devis pour les travaux du Presbytère par l'ESAT.

Logement 37 C route de la Chaussée :

M. Philippe GROSBOIS explique la situation actuelle de Mme Emeline DALLET, coiffeuse mixte.

Suite à un incendie survenu dans son salon à Candes Saint martin, la commune de Saint Germain Sur Vienne propose de la reloger dans son logement communal au 37 C route de la Chaussée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de faire un bail commercial pour une durée de 6 mois avec un loyer de 188 € par mois à compter du 1^{er} septembre 2021.

Automne Rabelaisie :

La commune offre une balade pour 2 personnes en toue de M. PERDRIAU pour la somme de 26 €.

Convention garderie :

La convention de la garderie pour l'année scolaire 2021/2022 auprès de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire est reconduite pour la somme de 3150 €.

Gîte le Presbytère :

M. Morgan GIROUARD prend la parole afin d'expliquer l'augmentation du devis concernant les travaux pour la pose du faux plancher dans le grenier. Le devis s'élève à 2218.82 € TTC.

Accord des membres du conseil municipal.

Cimetière :

La commission pour agrandissement du cimetière devra se réunir afin de commencer le dossier.

Comment faire pour l'entourage : en mur, en haie, en grillage. Attention aux normes avec le site protégé.

Police municipale :

Il est fait un point sur la demande d'intervention de la police municipale sur la commune.

Une convention sera créée afin de faire venir la police : pour le moment 2 € par habitants plus le coût de l'intervention et une intervention auprès des écoles. Ceci est à revoir pas plus d'information pour le moment.

Formation Elus :

M. Morgan GIROUARD demande aux membres du conseil pour quelle formation les élus souhaitent venir. A l'unanimité, les membres décident de s'inscrire pour le budget communal.

Eglise :

Il est demandé de faire les travaux concernant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduites.

Le délai est très court pour faire la demande.

Il faut revoir un architecte afin d'effectuer un devis.

Véronique BONNET se renseigne et la commune revoit auprès de M. Eric BOULAY.

Voir pour mettre en sécurité la terrasse ; réparation si possible.

Départ à 20 h 05 de M. Guillaume ELLEBOODE

Divers :

- l'association de Pêche de Candes Saint Martin demande la salle communale pour faire son assemblée générale prévue le dimanche 30 octobre. Accord du conseil municipal.
- Les Virades de l'Espoir « Vaincre la Mucoviscidose » = prévue le dimanche 26 septembre pour un départ dans la cour de la mairie à 9 h 30 suivi d'un verre de l'amitié offert par la commune.
- Cyclos – randonneurs Chinonais = randonnée VTT et marche dit « Ronde des 7 clochers » avec passage sur la commune le dimanche 17 octobre 2021.
- randonnée touristique la Royale = randonnée moto de 3 jours les 15,16 et 17 octobre 2021, la Royale empruntera de petites routes dans la commune.
- Moto Quad Club Roiféen = randonnée semi nocturne en quads -SSV homologués passage sur la commune le samedi 23 octobre 2021 de 16 h à 23 h .

Un mail sera fait au président de Chasse pour la sécurité de tous.

- Terrain communal au niveau du Pont de Clan = table de pique-nique à revoir.
- Patrimoine du village = Mmes Véronique BONNET et Clémence PLOUZEAU prennent la parole afin de faire un point sur les différentes vues à voir sur la commune – un dossier sera envoyé à tous –
Projet pour le nettoyage de l'accessibilité du calvaire.
M. Philippe GROSBOIS informe que des plans IGN de la commune et ses alentours sont disponibles.
- Association des 2 Villages = demande de pose d'une boîte aux lettres au niveau de la mairie à leur nom.
Accord du conseil municipal.
- Travaux dans les logements communaux :
 - Revoir chez Mme SESTILLANGE au 37 D route de la chaussée, une forte consommation d'électricité – revoir chauffage – isolation – finir les travaux sur le mur de la cuisine.
 - travaux de chauffage chez Mme PIOLET au 18 route de la Chaussée à changer.
 - voir pour la chaudière chez M. JOULIN au 31 route de la Chaussée.
- voirie : Arnaud FOUGERAY prend la parole
 - travaux lundi 20 septembre = réparation par la CC CVL – arrêté pris par la commune.
 - épareuse dans les coteaux, les vallées en ce moment.
 - balayage dans la commune : voir pour faire 1 passage par trimestre = coût moins élevé car il passerait moins de temps. Cet été il est resté sur 3 jours entier.

Prochaine réunion le 22 octobre 2021

Séance levée à 21 h 35